

## Édito

“ La saison passée a été fertile en réflexions, en actions et manifestations menées par la Confédération avec et grâce à vous. Les commissions et groupes de travail, les universités rurales, Men'Art, le « Passeport formation », etc... Mais les vacances ne sont pas terminées et, déjà, la rentrée se prépare.

**Grâce au système de gestion en ligne GESTANET, vous pourrez renouveler votre adhésion dès le 16 août.**

Au-delà des obligations habituelles de la rentrée et des projets d'action pour la prochaine saison, **une grande échéance à venir est le prochain congrès du mouvement qui se déroulera du 18 au 21 octobre à 2012.**

Ce congrès sera le vôtre. Nous souhaitons la participation la plus large des responsables associatifs du local au national. Le Conseil Confédéral du 3 septembre 2011 établira le calendrier de la préparation, et l'organisation du congrès. Des thèmes de débats émergent : la ruralité et la réforme des collectivités territoriales, l'enfance jeunesse, les pratiques sportives.

**Dans ce FRI, des élus bénévoles de la CNFR, qui sont d'abord des adhérents et responsables locaux des foyers ruraux, témoignent de leur engagement.** Une manière de ne pas oublier que le Mouvement rural, ce sont des associations locales, des fédérations et unions régionales et avant tout, des femmes et des hommes, bénévoles et salariés qui œuvrent, chacun avec leur sensibilité et leur histoire personnelle, pour développer les valeurs de l'éducation populaire.

**Merci à vous, aux bénévoles et salariés de vos associations** pour votre engagement et votre attachement à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

**Pascal Bailleau**

Vice Président de la CNFR  
Président de la FDFR Haute Garonne  
et du Foyer rural de Mauvaisin

## La vie du Mouvement

### Pourquoi se fédérer ?

On a tous entendu dire ces dernières années, que les fédérations ne servaient pas à grand chose, qu'elles coûtaient plus qu'elles ne rapportaient, qu'elles étaient trop éloignées des préoccupations concrètes... Mais une fédération n'a pas pour vocation à distribuer à tous, des moyens qui lui tomberaient du ciel.

- ➔ Une fédération c'est d'abord la mutualisation et la construction d'une solidarité, où chacun met au pot commun, où l'on se regroupe pour être plus forts.
- ➔ C'est aussi un interlocuteur reconnu pour les politiques publiques du local au national, de la Mairie au Ministère.
- ➔ Une fédération, c'est ce que chacun de ses membres en fait.

### Aux Foyers ruraux, la Confédération et les Fédérations c'est... un appui du projet de ses membres au service de l'intérêt général

Les Fédérations départementales et régionales des Foyers ruraux en lien avec la CNFR forment un réseau où les propositions et les outils d'accompagnement se mutualisent. Elles assument, chacune selon leurs capacités, quatre fonctions principales :

#### La représentation collective

auprès des partenaires et de la population, d'une identité et de valeurs fortes (le milieu rural et son dynamisme social). Face à l'évolution rapide des populations et des modes de vie dans nos campagnes, les structures fédérales, chacune à son niveau, défendent le projet des associations et négocient les soutiens des pouvoirs publics.

#### La coordination

pour l'échange et le partage de compétences. Les structures fédérales proposent des commissions thématiques ou de projet, elles apportent un appui au montage des dossiers, des budgets et peuvent mettre en place des actions et rencontres collectives.

#### La formation

des responsables associatifs, bénévoles et professionnels, mais aussi celle des citoyens, sur l'acquisition de compétences techniques ou de compréhension des enjeux de société. Les structures fédérales et la CNFR obtiennent les agréments et mettent en place des sessions régulières ouvertes prioritairement aux adhérents.

#### La valorisation des actions

par la communication entre les membres et l'information administrative et politique. À partir des publications (ouvrages thématiques, périodiques informatifs) et des outils modernes de la communication à distance (sites internet, réseau intranet), que le réseau met à disposition de tous ses membres adhérents, du local au national.

### Du concret pour les Foyers ruraux...



#### SACEM - SACD : les tarifs changent en septembre

*Vous organisez des concerts, des ateliers danse, des spectacles de conte ou vous montez une nouvelle pièce de théâtre ?*

Sachez que les tarifs des organismes percepteurs de droits d'auteurs vont changer à partir du mois de septembre 2011. Mais que vous bénéficiez toujours de tarifs réduits en étant adhérent à votre fédération départementale des foyers ruraux ! La CNFR a en effet signé en juillet 2011 deux nouveaux avenants avec la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et avec la SACD (société des auteurs et compositeurs d'art dramatique) modifiant le protocole qui les lie. Pour bénéficier des tarifs « CNFR » de la SACEM, il suffit de déclarer son appartenance au mouvement lors de la déclaration préalable de spectacle, depuis le site Internet de la SACEM ([www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)). Pour la SACD, c'est plus compliqué. Il faut réclamer auprès de la CNFR un imprimé spécifique, le remplir et le renvoyer à la CNFR qui le transmettra à la SACD.

## Adhérer à la CNFR

**C'est poursuivre et renouveler une histoire de l'animation des territoires ruraux.**

C'est faire partie d'un mouvement associatif largement reconnu, qui œuvre depuis 1946 pour l'animation du milieu rural sur l'ensemble des régions en France métropolitaine et DOM-TOM.

C'est partager les valeurs de l'éducation populaire. C'est ouvrir son engagement associatif à la dimension d'un réseau et renforcer le lien social. C'est donner à ses actions un sens collectif qui dépasse le strict cadre territorial que ces actions soient culturelles, de sport-loisirs et de pleine nature, d'échanges internationaux, de tourisme, de développement local, ou d'appui aux projets jeunesse...

**C'est être reconnu et couvert, en tout lieu et quelle que soit sa pratique ou son engagement.**

L'adhésion individuelle est valable dans tout le réseau national, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Elle comprend l'ensemble des assurances nécessaires. Elle permet de s'inscrire à n'importe quelle activité proposée dans le réseau des Foyers ruraux, elle permet de participer à la vie démocratique de l'association locale où l'on adhère et aux niveaux fédéraux et confédéraux si l'on y est élu.

[www.fnfr.org/adherer\\_7.php](http://www.fnfr.org/adherer_7.php)

### Du concret pour les Foyers ruraux...

#### Partenariats au service du Mouvement

*Vous intervenez dans les écoles, vous organisez des voyages, vous accueillez des mineurs, vous menez des actions sociales, vous proposez des formations ?*

Ces activités et bien d'autres sont encadrées et soutenues par des conventions et agréments obtenus grâce au réseau national et défendus auprès des ministères de la culture, de l'éducation nationale, de la jeunesse et d'organismes tels que la CNAF, Uniformation, le CDVA...

**Contactez votre Fédération.**

Conseil national confédéral, Nancy, 13 et 14 mai 2011



## Paroles de bénévoles : d'où je viens ?

Les valeurs de notre mouvement et surtout les miennes, sont des valeurs de partages de mutualisation, de fraternité, d'égalité, issues tout droit des valeurs de la révolution française et des lendemains de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Mon histoire personnelle, dans un quartier très populaire de Paris, ma participation dans un mouvement d'éducation populaire dans cette société d'après guerre, avec des contacts avec les partis et les mouvements de jeunesse existants à cette époque, m'ont confirmé dans ces convictions.

Aujourd'hui tout le monde et en particulier les jeunes pensent que tout est acquis. Plus que jamais, **l'éducation Populaire doit développer des espaces de réflexion et de débat !**

**Jean-Claude Bertrand,**  
Foyer rural de St Martin de la Brasque (84), Trésorier adjoint de la CNFR

Pendant 17 ans j'ai été Président du Centre Culturel de Plaimpied-Givaudins, association adhérente aux Foyers Ruraux depuis 1996.

À cette époque, dans une commune péri urbaine, tout près de la ville de Bourges, en forte expansion démographique, le défi était d'augmenter la qualité et la pertinence des activités culturelles existantes, d'en créer de nouvelles (pratiques artistiques en amateur, initiation à l'informatique, etc), d'assurer l'indispensable cohésion d'une vie associative riche, diversifiée et en plein renouvellement. L'adhésion aux Foyers Ruraux nous a beaucoup aidé à rendre crédible notre projet d'Education Populaire auprès des élus locaux, cela nous a aidé également à faire reconnaître **le fait associatif comme force de proposition et creuset de citoyenneté active.**

**Bernard Petit,**  
Centre Culturel de Plaimpied-Givaudins (18), Vice-Président de la CNFR

Mon foyer Rural est situé dans une petite commune de 450 habitants, dans les collines du Plantaurel en Ariège. Il a succédé à une association culturelle du village pour pouvoir répondre à des nouvelles demandes d'animations, de loisirs et de « mise en réseau ». L'association culturelle s'est donc transformée en association « foyer rural » et a adhéré à la Fédération départementale. Créé en 1976, son premier président fut l'instituteur - tout un symbole - je lui ai succédé tout en n'étant ni une « notable » ni un homme et là j'ai passé deux années **très difficile à faire accepter qu'une femme pouvait présider une association, qu'elle pouvait avoir des idées, constituer une équipe.... Et mettre en place et gérer une association.**

Ce ne fut pas facile mais avec l'équipe constituée nous avons pu mettre en place une bibliothèque, des manifestations artistiques, reprendre des manifestations traditionnelles, etc. À ce moment là est arrivée la réflexion sur les valeurs, sur le « **comment faire avec les autres qui ne sont pas de mon village** », sur l'importance de s'investir non seulement dans son foyer mais dans sa fédération départementale. Et voilà, c'était parti...

**Jacqueline Delorme,**  
Foyer rural de Castelnau-Durban (09), Secrétaire Nationale Générale de la CNFR

Je viens d'un terroir bourguignon qui jouxte le Creusot et Montceau-les-Mines au sein duquel deux instituteurs bien inspirés m'ont collé le virus des Foyers Ruraux par des pratiques concrètes destinées à s'ouvrir au monde qui nous entoure.

Mon foyer dormant, j'ai repris le flambeau, il y a bientôt 30 ans, avec une petite équipe de nouveaux et quelques anciens « gardiens du sésail ».

Les projets qui me mobilisent tournent autour du désir **de développer des actions communes ménageant une place à l'épanouissement personnel d'un maximum de personnes en leur permettant de révéler leur «talent» de citoyen au service de la collectivité.**

Je suis venu au national pour essayer de mieux appréhender les rouages et sans prétendre en bouleverser le fonctionnement, au moins, avec ma cotte de fils de paysan, mettre la goutte d'huile au bon endroit pour que la « Machine » avance.

Une Fédération qui vit en grande partie par l'action de ses bénévoles est « un dinosaure » **qui mérite nos soins pour l'aider à évoluer et en même temps conserver des valeurs intemporelles.** Le concours des professionnels du mouvement est aussi essentiel.

Mon souhait est de poursuivre cette aventure avant tout humaine.

Mon espoir est comme disait la mère de Napoléon : (phonétiquement) « Pourvou qué ça doure ! »

**Gilbert Nectoux,**  
Foyer rural Les Bizots (71), Vice-Président de la CNFR



# Les Foyers ruraux et le sport

## Un peu d'histoire

En 1983, date où le ministère de la Jeunesse et des Sports décide de séparer les lignes budgétaires de la filière sport, la FNFR (Fédération Nationale des Foyers Ruraux) a décidé de transformer sa commission nationale du sport en structure associative spécifique dont les dirigeants seraient les mêmes, créant ainsi la FNSMR.

Depuis 27 ans, cette organisation a perduré sans que cela ne pose de problème insurmontable.

Les dirigeants de la FNSMR pourtant se sont petit à petit spécialisés. Le sport est naturellement devenu leur centre d'intérêt majeur et leurs revendications pour le développer se sont affirmées.

Ces dernières années, grâce aux efforts des fédérations sur la structuration du projet sportif, de nombreux comités départementaux et régionaux ont vu le jour. Le projet sportif des foyers ruraux et son appareil fédéral doit donc beaucoup à la Confédération.

## Le saviez vous...

- ➔ L'activité physique la plus pratiquée dans le mouvement est la **gymnastique d'entretien**. (17 000 adhérents)
- ➔ Suivi par... la **randonnée pédestre** ! (11 000)
- ➔ Puis... la **danse** avec 5000 pratiquants auxquels il faut ajouter les 11000 inscrits classés en activité culturelle.
- ➔ L'ensemble des pratiquants dont l'activité relève d'un **critérium organisé** dans le mouvement est de moins de 10 000 (ping-pong, volley, tir à l'arc...)
- ➔ Une dizaine de départements se répartissent l'essentiel des 4500 assidus des **jeux traditionnels** souvent représentatifs d'une culture locale.

source : GESTANET 2009-2010

## L'agrément sport en question

### Peut-on faire du sport sans cet agrément ?

**OUI.** L'organisation par une association d'activités sportives n'exige pas de disposer d'un « agrément sport », sauf si les activités sportives sont pratiquées en compétition. Certaines activités ne sont d'ailleurs pas couvertes par l'agrément de la FNSMR, ce qui oblige à avoir une double affiliation si la compétition relève d'une autre fédération sportive (judo, GRS, etc...). La seule condition est que vos animateurs aient les diplômes requis.

### Un Foyer peut-il obtenir un agrément sport ?

**OUI.** Sous certaines conditions, un agrément sport peut être obtenu localement par une association, sans adhésion obligatoire à une fédération sportive : « si elle concourt au développement ou à la promotion du sport et des activités sportives sans que la pratique sportive elle-même figure dans son objet, une association n'a pas besoin d'être affiliée pour être agréée » (Code du sport, article L121-2). Une habilitation temporaire peut également être demandée auprès de la DRJS pour des manifestations bien définies dans le temps.

### Sans agrément sport, plus de subvention ?

**NON.** Les aides des collectivités locales aux associations contribuant au développement du sport ne sont pas conditionnées à la possession d'un agrément sport délivré par l'État. L'agrément sport ne donne en réalité accès qu'aux aides du CNDS, et à certaines dispositions fiscales concernant l'emploi d'animateurs sportifs. Cependant pour l'année 2011, la question des aides CNDS pour les fédérations ou comités départementaux ne se pose pas, les dossiers étant déjà validés.

### Pour l'avenir ?

La CNFR travaille activement à l'obtention d'un agrément national sport. Dans l'immédiat, les fédérations et comités adhérents pourront aider les associations dans leur démarches administratives et la constitution de dossiers de subventions.

source : [www.association.gouv.fr/640-l-agrément-des-associations.html](http://www.association.gouv.fr/640-l-agrément-des-associations.html)

## Le Mouvement rural



**GESTANET : Outil de l'adhésion, symbole d'un mouvement uni**

Pour les adhérents de la Confédération, validés par l'outil GESTANET, qu'ils soient individus ou associations rien ne change en 2011-2012.

La FNSMR, vient d'adresser aux associations du mouvement une information les invitant à adhérer la saison prochaine par un nouveau système d'adhésion en ligne (Gestafill). C'est-à-dire qu'elle invite donc les associations locales et les personnes à adhérer deux fois... ou abandonner le mouvement des Foyers ruraux.

Ce système est différent et concurrent de GESTANET mis en place par la confédération depuis quatre ans. L'adhésion par GESTANET est suffisante pour organiser toute activité habituelle aux Foyers ruraux, elle est fidèle aux valeurs historiques du mouvement et elle permet de bénéficier d'un grand nombre de services et des soutiens confédéraux.

Suite aux décisions des congrès et assemblées générales de 2009, 2010, 2011, la CNFR a demandé à toutes les fédérations et comités adhérents de respecter le choix de l'adhésion unique. Seules les adhésions validées par GESTANET seront reconnues par la Confédération.

## Paroles de bénévoles : pour un Mouvement rural uni

L'animation du milieu rural ne se partage pas en activités indépendantes et cloisonnées. La cohésion sociale et le dynamisme du monde rural se vivent à travers un ensemble de disciplines qui ont pour noms la culture, les loisirs, le patrimoine, le sport, le développement local. Ces disciplines sont d'ailleurs souvent en interférence, surtout lorsque nous donnons au sport des objectifs d'éducation, de pédagogie, de loisirs collectifs plutôt que des objectifs de compétition.

### Le sport fait partie intégrante de notre démarche d'éducation populaire.

C'est pourquoi, dans notre département, nous allons trouver des solutions pour faire vivre ensemble sport et culture, sur un pied d'égalité. Et puis, depuis quand la désunion fait-elle la force ?

**Marcel Godreau,**

**Association La Boulite (85), Ex Administrateur National CNFR**

La Fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR) a décidé de mettre en application son propre schéma d'adhésion intitulé « Gestafill » ne prenant en compte que les sportifs. Cette campagne ne peut que semer le trouble et la confusion et il est inconcevable que dans un même mouvement les associations et les personnes s'en réclament soient différenciées de la sorte. Cela va à l'encontre des idéaux du Mouvement d'Éducation Populaire que nous sommes et des principes d'unité qui permettent à chacun l'égal accès aux pratiques culturelles, récréatives, sociales et sportives.

### Il m'est difficile d'admettre avoir une carte Mouvement Rural « Culture » dans une poche et une carte Mouvement Rural « Sport » dans une autre poche.

L'unité du Mouvement Rural ne peut se concevoir qu'à la seule condition que les adhérents (associations et individuels) n'aient qu'une seule référence.

**Richard Voron,**

**Foyer rural de Saint Restitut (26), Administrateur National CNFR**

## Des sites internet pour le Mouvement rural

La CNFR a mis en place un nouveau service pour ses adhérents : une offre libre et gratuite de site internet très performant et facile à administrer.

Elle assure la formation des futurs administrateurs et un dispositif d'accompagnement à distance auprès des fédérations départementales et unions régionales souhaitant proposer ce service à leurs adhérents.

**Si cela peut vous intéresser, contactez votre Fédération.**

Voir le site de démonstration : [www.frdemo.fnfr.org](http://www.frdemo.fnfr.org)



Exemple d'un site d'une Union régionale : [www.foyersruraux-midipyrenees.org](http://www.foyersruraux-midipyrenees.org)



D'une Fédération départementale : [www.foyersruraux52.org](http://www.foyersruraux52.org)



D'un Foyer rural : [www.foyersruralsaintrestitut.fr](http://www.foyersruralsaintrestitut.fr)

## Université rurale nationale itinérante du Mouvement :

**Action culturelle, société, territoire : les pratiques en amateurs et l'éducation populaire.**

**Toulouse, les 14 et 15 octobre 2011**

L'action culturelle pour quoi faire ? Pour le plaisir ? Pour éduquer ? Pour (r)éveiller les consciences ? Pour passer le temps ? Pour créer du lien social et « faire société » ? Pour développer sa créativité ?

La seconde étape de l'Université Rurale nationale Itinérante du mouvement des foyers ruraux se posera toutes ces questions, en interrogeant plus précisément les enjeux liés au développement de la pratique artistique. Partout en France, les associations et foyers du mouvement initient et animent des ateliers de pratiques artistiques dans une multitude de disciplines : ici, des amateurs de théâtre sont en pleine répétition, là un four monte en température et ouvre son ventre aux réalisations de l'atelier sculpture sur terre, ailleurs les participants d'un atelier photo-vidéo préparent leur prochaine exposition, plus loin encore un groupe de danseurs et de danseuses jouent des pointes sur le parquet d'un foyer...

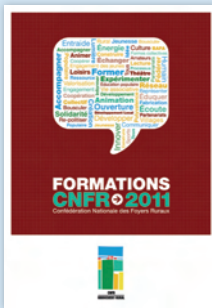
Nombreux sont les bénévoles qui portent ces actions qui s'interrogent : comment développer ces pratiques ? Comment créer les conditions d'une vraie rencontre avec des artistes ? Et pourquoi faire ? Et pourquoi les collectivités soutiennent si peu les pratiques artistiques hors du cadre scolaire ?

**Si ces questions vous interpellent vous aussi, l'Université Rurale des 14 et 15 octobre est faite pour vous !**

**Contact URI :**

[marie.morillon@mouvement-rural.org](mailto:marie.morillon@mouvement-rural.org)

## Se former avec les Foyers ruraux



**La CNFR s'est emparé de l'enjeu de la formation. Chaque année, de nombreux stages sont proposés aux bénévoles et salariés du mouvement.**

Présentées dans un catalogue, ils abordent des questions associatives, techniques, politiques tant d'actualité que dans les domaines de la jeunesse et de la culture. Elles sont proposées, construites et réalisées avec le réseau et pour le réseau. Issues des acteurs du mouvement, elles sont participatives et liées à la pratique.

Retrouvez l'ensemble des formations et le calendrier 2011 sur : [www.fnfr.org](http://www.fnfr.org)  
Ou demandez l'envoi du catalogue auprès de votre Fédération départementale.

### Formations de Septembre 2011

**Les 16 et 17 Septembre : La parole, antidote au délitement social.**

Cette formation nous amènera à penser les espaces de parole politique, les règles qui les régissent et réfléchir à comment agir face au délitement du vivre ensemble, au niveau individuel comme collectif.

**Les 22 (soir), 23, 24 Septembre (midi) : penser son engagement dans la relation « Élu bénévole / Animateur salarié ».**

La formation traitera des modalités, des conditions et des savoirs-agir de cette « alliance » entre les deux acteurs essentiels de la vie associative des Foyers Ruraux.

**Les 30 (Soir), 1<sup>er</sup> et 2 octobre (midi) : S'engager pour de nouvelles responsabilités.** Cette formation s'adresse aux nouveaux administrateurs et salariés mais aussi à tout autres personnes souhaitant découvrir

(redécouvrir) le mouvement. Elle s'articule autour de temps sur l'histoire, le fonctionnement et la connaissance de la CNFR. C'est aussi un moment d'échange sur les projets fédéraux et de rencontre du réseau.

### Formations Automne-Hiver 2011

- ➔ Mot d'elles ou **l'engagement des femmes** sur les territoires ruraux
- ➔ Sensibilisation au **développement durable**
- ➔ Fédérer autour du **projet associatif**, animer une équipe bénévole/salarié
- ➔ Formation des organisateurs et formateurs **BAFA/BAFD**
- ➔ Formation des tuteurs et référents **service civique**
- ➔ Accueillir **des jeunes** dans nos associations
- ➔ Organiser une **programmation culturelle** participative
- ➔ Développer des projets fédéraux au service du **théâtre des amateurs**